

motion votée au Comité des Lecteurs sur le travail ouvrier l'affirmation suivante : « Il n'y a pas d'organisation autonome de la classe en dehors des périodes de crise révolutionnaire », phrase qui a bizarrement disparu dans la version ronéotypée des motions du Comité des Lecteurs.

2) Des formes d'organisation telles que les C.A. d'entreprise, simples organes de lutte, regroupant des militants révolutionnaires, pour des objectifs de lutte précis. De telles organisations ont de très grandes difficultés à vivre : elles fluctuent en fonction des luttes à mener ; elles manquent de moyens politiques et organisationnels pour réaliser leurs tâches minimales ; enfin et surtout, elles sont confrontées, sur les entreprises, au P.C. et à la C.G.T., dans un rapport de force défavorable. Cela ne signifie pas nécessairement que les militants révolutionnaires doivent « abandonner » les C.A., mais qu'ils doivent d'abord savoir que ces formes d'organisation ressurgiront à l'occasion de telle ou telle lutte : la tâche des militants révolutionnaires est de préparer de tels surgissements, de travailler à alimenter la rupture qu'ils impliquent avec les organisations traditionnelles. Les militants révolutionnaires doivent également être capables de transformer les formes d'organisation existantes, de les adapter aux circonstances (par exemple, passer des C.A. d'entreprise à un comité inter-entreprises). Ainsi, ces formes d'organisation (dans l'action et pour l'action) pourront, dans une certaine mesure, continuer à jouer le rôle que leur assignait *Rouge*.

3) Créer un pôle (même temporaire) de regroupement de militants révolutionnaires face au P.C. et à la C.G.T., briser le cloisonnement imposé par l'organisation du travail, briser la logique des luttes syndicales traditionnelles.

Si de telles formes d'organisation sont autonomes par rapport aux organisations traditionnelles, elles ne le sont évidemment pas par rapport aux organisations d'avant-garde : il est évident qu'elles ne peuvent vivre qu'animées par des militants politiques organisés.

4) Une troisième forme d'organisation est apparue au lendemain de la crise de mai : des « groupes » de travailleurs « gauchistes » (syndicalistes ou pas) dans les entreprises, cherchant, dans les conditions d'aujourd'hui, le chemin de la stratégie révolutionnaire et de l'organisation révolutionnaire. Ces formes d'organisation sont extrêmement variables : simple « groupe », C.A., etc. Dans le cadre d'un rapport de force défavorable avec le P.C. et la C.G.T., ces formes peuvent se gonfler et se dégonfler ; elles peuvent disparaître sur telle ou telle entreprise : mais elles ne disparaîtront pas en tant que phénomène politique global ; pour toute une période, à savoir, la période caractérisée par les 2 phénomènes parallèles d'effritement du P.C. d'une part, et d'apparition et regroupement de l'avant-garde d'autre part.

L'évolution, la dynamique de ces formes d'organisation dépend principalement de l'attitude des organisations politiques. Il n'y a pas de stabilité de ces formes d'organisation en dehors de l'intervention des organisations politiques : car, elles ont besoin d'un cadre cohérent, de perspectives politiques plus larges que les leurs propres, coordination avec d'autres groupes équi-